

Fiche 3 : Liturgie et silence

Parmi les gestes rituels qui appartiennent à l'ensemble de l'assemblée, le silence occupe une place d'importance absolue.

DD52

Objectif : « Si l'art de célébrer concerne en premier lieu les célébrants, il n'en reste pas moins que « tous les baptisés » doivent y prendre part (51). Chaque fidèle est invité à mettre en œuvre cet art par les attitudes spirituelles et corporelles : silence, réponse, attitudes corporelles (DD 52-53). « Pourquoi ne pas lancer, avec audace pédagogique, une éducation spécifique au silence au sein même des propres paramètres de l'expérience chrétienne ? Nous devons avoir à l'esprit l'exemple de Jésus, qui 'sortit et s'en alla dans un lieu désert, et là il pria' (Mc 1, 35). La Liturgie, dans ses divers moments et ses diverses manifestations, ne peut pas négliger celui du silence. » (Lettre apostolique Spiritus et Sponsa 13)

Public : prêtres, diacres, laïcs : catéchistes, acteurs de la liturgie, tous les membres des communautés paroissiales ou autres

Durée : ± 1h30

Lire les numéros : 42 - 52 - 53 - 60

PRESENTATION ET COMMENTAIRE

CHEMINEMENT

- Si possible en petit groupe, lire à haute voix les textes de références de D.D. (n° 42 - 52 - 60) ; chaque participant lit un paragraphe.
- À partir de la PGMR, parcourir les rubriques concernant le silence et y découvrir de ce qui est en dit : en général, et en particulier pour la mise en œuvre des différentes parties de la messe, l'acte pénitentiel, la prière d'ouverture, la liturgie de la Parole, la prière eucharistique, les rites de communion ;
- Repérer les enjeux, les personnes concernées ;
- Noter les nouveautés, les surprises que ces textes suscitent pour les membres du groupe ;
- Pointer les pas à faire pour mettre en œuvre la liturgie et mieux vivre la prière.

PROGRAMME DE LA RENCONTRE

- Accueil ;
- Temps de prière : invocation à l'Esprit Saint ;
- Par petits groupes : lecture des n° 42 - 52 - 60 ;
- En grand groupe : partager les découvertes, les questions ;
- Approfondissement : « Le besoin du silence dans nos vies, bref exposé et / ou analyse d'une vidéo (séquence de la veillée pascale, par exemple, ou autre célébration liturgique)

Documents complémentaires :

Constitution sur la liturgie n°30 : « Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles. On observera aussi en son temps un silence sacré ».

Musicam Sacram n. 17 : « On observera aussi en son temps un silence sacré. Par ce silence, en effet, les fidèles ne sont pas réduits à assister à l'action liturgique comme des spectateurs muets et étrangers, mais ils sont associés plus intimement au mystère qu'on célèbre, grâce à cette disposition intérieure qui découle de la Parole de Dieu qu'on entend, des chants et des prières qu'on prononce, et de l'union spirituelle avec le célébrant pour les parties qu'il dit lui-même. »

PGMR n. 45 : « Le silence sacré fait partie de la célébration : il doit aussi être observé en son temps. Sa nature dépend du moment où il trouve place dans chaque célébration. En effet, pendant l'acte pénitentiel et après l'invitation à prier, chacun se recueille ; après une lecture ou l'homélie, on médite brièvement ce qu'on a entendu ; après la communion, le silence permet la louange et la prière intérieure. Dès avant la célébration elle-même, il est bon de garder le silence dans l'église, à la sacristie et dans les lieux avoisinants, pour que tous se disposent à célébrer les saints mystères religieusement et selon les rites.

PGMR n.51 : « Ensuite, le prêtre invite à l'acte pénitentiel qui, après un bref instant de silence, est réalisé par toute la communauté en utilisant une formule de confession générale ; le prêtre conclut par une absolution, qui n'a pas toute fois l'efficacité du sacrement de pénitence. »

PGMR n.54 : « Puis, le prêtre invite le peuple à prier ; et tous, avec le prêtre, font un instant de silence, pour prendre conscience qu'ils se tiennent en présence de Dieu, et pour mentionner intérieurement leurs intentions de prière. Ensuite le prêtre prononce la prière d'ouverture, appelée habituellement "collecte", qui exprime le caractère de la célébration... »

PGMR 27 : « Lorsque la purification du calice est achevée, il convient que le prêtre observe un temps de silence ; ensuite, il dit la prière après la communion ».

Hymne : La Prière de Patrice de La Tour du Pin (1911-1975) : « En toute vie le silence dit Dieu » :

« En toute vie le silence dit Dieu. Tout ce qui est tressaille d'être à Lui. Soyez la voix du silence en travail, couvrez la vie, c'est elle qui loue Dieu. Pas un seul mot, et pourtant c'est son Nom que tout secrète et presse de chanter ; n'avez-vous pas un monde immense en vous ? Soyez son cri et vous aurez tout dit. Il suffit d'être, et vous entendrez rendre la grâce d'être et de bénir ; vous serez pris dans l'hymne de l'univers, vous avez tout en vous pour adorer, car vous avez l'hiver et le printemps, vous êtes l'arbre en sommeil et en fleurs ; jouez pour Dieu des branches et du vent, jouez pour Dieu des racines cachées. Arbres humains, jouez de vos oiseaux, jouez pour Lui des étoiles du ciel qui sans paroles expriment la clarté ; jouez aussi des anges qui voient Dieu. Amen. »

Articles en ligne :

1. Serge Kerrien « Chant et silence dans la liturgie »

<https://liturgie.catholique.fr/art-de-celebrer/art-de-celebrer/5392-le-silence/>

2. Sur le silence et la prière d'oraison

« Silence ... Dieu voudrait parler : l'oraison »

<https://www.communautesaintmartin.org/article/dossier-sub-signo-martini-n37-silence-dieu-voudrait-parler-2/>

Émission de radio

« Dans toute la création, rien n'est plus semblable à Dieu que le silence », disait maître Eckart.

<https://www.rcf.fr/articles/culture-et-societe/le-besoin-du-silence-dans-nos-vies>

Conclusion de la rencontre : formuler des pistes pratiques pour adapter sa mission aux objectifs de *Desiderio desideravi*



LITURGIE ET SACREMENTS

Édité par le Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle
Conférence des évêques de France